

# Une polémique agite Strasbourg en 1957 : "Faut-il démolir le Palais du Rhin ?"

par Bernadette SCHNITZLER

L'intérêt pour l'architecture éclectique et historiciste, mise en œuvre à grande échelle par les autorités du *Reichsland Elsass-Lothringen* pour les bâtiments officiels et l'habitat privé à Strasbourg à la fin du XIX<sup>e</sup> et dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, n'est encore que relativement récent et ne remonte guère qu'au début des années 1970. L'ancien palais impérial<sup>2</sup>, édifié à la charnière de la ville ancienne et de la *Neustadt* pour l'empereur d'Allemagne Guillaume I<sup>er</sup> entre 1884 et 1889<sup>3</sup>, n'a ainsi été inscrit sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques que le 1<sup>er</sup> mars 1977, avant d'obtenir, ainsi que son parc, son classement parmi les Monuments Historiques le 11 février 1993, soit il y a à peine une quinzaine d'années, alors que les anciennes écuries du palais impérial, rue du Général Frère, ont bénéficié dès le 19 septembre 1991 de cette même protection. Et c'est pourtant bien cet édifice, aujourd'hui classé et dont la valeur architecturale est aujourd'hui largement reconnue, que l'on a voulu démolir à la fin des années 1950 !

C'est par le Traité de Versailles que l'édifice, sis 1 à 3 de l'actuelle place de la République, est devenu bien de l'État français en juin 1919 : *Les biens de la Couronne et les biens privés de l'ancien empereur ou des anciens souverains seront assimilés au bien du domaine public*. Le traité précise également qu'y sera établi le siège de la Commission centrale pour la Navigation sur le Rhin, transférée du château de Mannheim à l'ancien palais impérial qui devient alors le "Palais du Rhin"<sup>4</sup>. Dès 1914, le bâtiment a connu des utilisations diverses : hôpital militaire de 1914 à 1918, il devient un temps après 1918 siège des autorités politiques et des Beaux-Arts pour les territoires recouverts d'Alsace-Lorraine, doublé d'un lieu d'expositions culturelles importantes dans les années 1920-1930. Devenu *Kommandantur* de juin 1940 à novembre 1944, il est reconverti à la libération, le 23 novembre 1944, en poste de commandement du Général Leclerc. Le Commissariat de la République y installe ensuite son siège provisoire. Le 20 novembre 1945, la Commission pour la Navigation sur le Rhin retrouve à son tour ses locaux. L'édifice a eu à souffrir du bombardement du 25 septembre 1944 qui a fortement endommagé l'angle nord-est du bâtiment. Ces dommages ne seront réparés que près d'une vingtaine d'années plus tard, entre 1962 et 1964 ; dans l'aile reconstruite prendra place l'Institut d'Architecture et d'Urbanisme.

En 1957, la question du devenir se pose avec acuité pour un édifice dont l'état et la configuration intérieure, avec ses pièces au très haut plafond, ses innombrables couloirs et escaliers, rendent la réaffectation délicate. Des menaces nouvelles se profilent alors, avec un projet prévoyant la démolition totale du palais afin de le remplacer par une construction nouvelle. Ce projet est à replacer dans le contexte général de l'immédiat après-guerre où domine la nécessité de trouver des locaux dans une ville en large partie sinistrée. Le traumatisme récent de la guerre est encore très vif et ne permet pas de prendre en compte la valeur patrimoniale d'un édifice emblématique de la présence germanique en Alsace, où avait en outre élu domicile une *Kommandantur* détestée.

## La prise de position de Robert Heitz

La question, longuement débattue lors d'une réunion de la Commission d'urbanisme à la Préfecture, de la démolition du Palais du Rhin avait rencontré de fortes objections formulées entre autres par Hans Haug, Robert Redslob et Robert Heitz. Le projet avait filtré ensuite à la radio, ce qui décida R. Heitz, qui avait commencé à réunir des avis d'architectes et d'artistes, à porter le débat sur la place publique et à adresser un court article de deux feuillets aux *Dernières Nouvelles d'Alsace* avec une demande de publication dans les pages du journal : *Puisque Radio-Strasbourg récemment en a fait l'objet d'une chronique du lundi<sup>5</sup>, je pense qu'il n'y a plus d'indiscrétion de ma part à parler du projet*



qui consiste à démolir l'ancien Palais Impérial et à le remplacer par une Préfecture écrit R. Heitz en mai 1957<sup>6</sup>.

Robert Heitz<sup>7</sup> est alors simple élu municipal, mais il préside aussi aux destinées de l'Association des Artistes Indépendants d'Alsace (A.I.D.A.). Sur l'insistance de son ami et maire de Strasbourg Charles Frey, il avait en effet accepté, en parallèle à une carrière professionnelle à la direction de la Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse, de s'engager sur sa liste aux élections municipales de 1945. Il deviendra en 1959 adjoint au maire en charge des Affaires Culturelles et s'engagera fortement, aux côtés de Pierre Pflimlin, en faveur de la création du Musée d'Art Moderne, qui sera installé en 1966 dans les locaux alors nouvellement reconstruits de l'Ancienne Douane.

Il récidive peu après sur le même sujet dans un article paru dans *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* des 8 et 9 mai 1957<sup>8</sup>. Cet article est directement issu du courrier adressé à la direction du journal deux mois auparavant, en mars 1957. La crainte de susciter une trop vive polémique à propos de cette "question de brûlante actualité" avait ajourné la parution, avec la proposition de faire exposer le problème par un journaliste à partir des arguments fournis<sup>9</sup>. Ce n'est donc que début mai que le texte de R. Heitz finit par être publié dans les colonnes du grand quotidien régional. De larges passages en sont cités ici, tant pour suivre l'argumentation de son auteur que pour savourer le raffinement subtil de son raisonnement :

*Certes, le Palais du Rhin n'est pas beau. Il relève de cette esthétique de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, où la suprême ambition des architectes semble avoir été de démontrer leurs connaissances des styles historiques de l'architecture et de l'ornement, dont ils collaient les éléments un peu au hasard, sur les constructions nouvelles. Mais, parmi les monuments qui lui sont contemporains, le Palais du Rhin est loin de posséder le monopole de la laideur. Le Palais de Longchamp à Marseille, la basilique de Lyon-Fourvière, la Cathédrale de Marseille, les gares parisiennes de Lyon et d'Orsay, le Grand Palais des Champs-Élysées, d'innombrables autres églises, gares et hôtels de ville sont des dignes émules en mauvais goût - tel du moins que nous l'entendons aujourd'hui.*

*J'ai tenu à ne citer que des monuments érigés par des architectes français, les plus illustres de leur temps, au goût de qui on pouvait déceimment faire confiance.*

*Chez nous en Alsace, si nous voulons entreprendre de démolir toutes les horreurs architecturales du temps allemand (la "Gallia" !, "l'École du Dragon" !), nous avons du pain sur la planche. Encore, si tel est le dessein, peut-être eût-il mieux valu ne pas en ériger de nouvelles : la Cité Rotterdam ou ce gratte-ciel ou ce mur des lamentations accolé à une église néo-gothique... pour ne citer que les plus récentes. [...]*

*Si je suis bien informé, le nouveau bâtiment à ériger sur l'emplacement du Palais doit réunir non seulement les services préfectoraux de l'actuel Ministère Est et du Conseil Général, mais encore ceux de la Cité Administrative. La superficie du palais étant relativement limitée, il est certain qu'il faudrait non seulement sacrifier intégralement le jardin, mais encore envisager une construction en hauteur. Comme d'autre part les crédits seront forcément réduits à la portion congrue, que même si par impossible les crédits étaient suffisants, il est impensable de demander à un architecte de notre temps de s'adapter au style monumental des bâtiments existants, je vous laisse à imaginer la caserne administrative dont nous sommes menacés. Parions que ce sera grand, laid... et miteux par dessus le marché. [...]*

*Il me sera peut-être permis de demander amicalement, mais fermement, aux membres du Conseil Général, dont dépend la décision et qui, dans leur immense majorité, ne sont pas Strasbourgeois, d'avoir pour le visage et l'histoire de notre ville le même scrupuleux respect que nous autres Strasbourgeois nous efforçons de lui témoigner.*

### **Des réactions passionnées**

La position prise par Pierre Pflimlin, Président du Conseil Général, lors de la Commission des Sites de la Ville se rapproche de celle de son futur adjoint à la Culture : *Ainsi que vous le savez, mon opinion personnelle n'est pas éloignée de la vôtre. Lors de la réunion de la Commission des Sites, je crois avoir formulé nettement mes réserves à l'égard du projet en cause et marqué ma préférence à la solution de la nouvelle préfecture dans un quartier neuf, par exemple à l'Esplanade<sup>10</sup>. Ne pouvant prendre une position frontale totalement contraire à la majorité de ses collègues du Conseil Général qui s'étaient prononcés en faveur de la démolition, Pierre Pflimlin propose, en fin stratège, un "concours d'idées"*





La salle des banquets : vue de l'angle sud-ouest  
(DRAC Alsace, Conservation Régionale des Monuments Historiques).



pour examiner les propositions de "remplacement" du Palais du Rhin.

Le Maire suggère aussi à M. Royer, directeur des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, de publier le texte de Robert Heitz, afin de recueillir des avis de façon plus large. La méthode s'est révélée efficace. Après la publication de l'article, de nombreuses réactions parviennent en effet au journal<sup>11</sup> et des courriers de soutien sont adressés à Robert Heitz, dans lesquels les idées fusent...

Professeur à l'École Nationale des Ingénieurs, l'architecte Antoine Pfirsch réagit le 10 mai : *Je partage sans réserves vos idées sur cette question. Il faut pourtant remarquer que le Palais du Rhin est mal utilisé, les bureaux trop vastes et trop luxueux devraient faire place à un "Musée d'Art moderne", alors que le parc pourrait servir à accueillir des expositions de sculpture contemporaine.*

Quarante-cinq enseignants du Lycée Fustel de Coulanges s'expriment à leur tour, de façon collective, à l'instigation du professeur W. Muller : *Nous avons lu dans votre numéro du 8 mai un excellent article de M. R. Heitz, Conseiller municipal de Strasbourg, sur le projet de démolition du Palais du Rhin et son remplacement par une caserne à bureaux. Nous tenons à vous dire que nous partageons l'avis de M. Heitz et que pour de multiples raisons nous sommes énergiquement opposés à la destruction du Palais, à celle de son beau jardin et au gaspillage des deniers publics qu'entraîneraient cette entreprise extrêmement coûteuse.*

De nouveaux arguments contre la construction de la préfecture à cet emplacement sont développés dans les divers courriers : le jardin public est l'un des rares parcs réservés aux familles et aux enfants ; le problème du parking est soulevé également, car la place pour les voitures est jugée bien insuffisante dans ce secteur si de nouveaux bureaux devaient s'y implanter. De plus, dans l'hypothèse d'une démolition, le départ de la "Commission du Rhin" pour Mayence ou Bâle ne pourrait être que très regrettable pour la ville. Cette Commission est en effet établie en vertu du Traité de Versailles depuis 1919 dans l'ancien palais impérial, devenu le "Palais du Rhin" à la suite de cette installation. N'oublions pas, par ailleurs, un imparable argument financier : la démolition du Palais du Rhin - dont les fondations ne seraient en aucun cas réutilisables pour une construction neuve - est estimée à 200 millions de francs par le célèbre architecte Charles-Gustave Stoskopf, alors directeur de l'École d'Architecture. Or seuls 18 millions ont été votés par le Conseil Général pour cette première étape liée à la démolition...

En juin 1957, R. Heitz informe M<sup>e</sup> Paul Eber, directeur du *Propriétaire d'Alsace* du succès qu'il a remporté lors d'un nouveau et mémorable débat en obtenant une *promesse solennelle du Préfet que rien ne serait entrepris quant à la démolition sans un avis officiel de la Ville...* et d'ajouter qu'il se charge sur ce sujet d'organiser un *enterrement de première classe*<sup>12</sup>.

### **La position des modernistes : "Ce qui est moderne n'est pas nécessairement laid"<sup>13</sup>**

L'impartialité des *Dernières Nouvelles d'Alsace* leur fait obligation d'ouvrir aussi les pages du journal aux partisans du projet de démolition et ceux-ci ne manquent pas de s'y exprimer également. Les 12-13 mai paraît l'avis de M. Cachera, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées qui, en tant que membre de la Commission des Sites, s'était fait l'avocat des "modernistes" : la nécessité de construire des bureaux pour l'administration est largement soulignée, de même que l'avantage du regroupement des services pour le plus grand bénéfice des usagers. Une nouvelle attaque se déploie aussi contre l'ancien palais impérial qui *malgré son énorme volume, n'abrite qu'un très petit nombre de bureaux... le reste étant constitué par des escaliers et des couloirs. De surcroît, l'édifice est très fortement sinistré, et sa réparation demanderait plusieurs centaines de millions*<sup>14</sup>. Et de rappeler curieusement en appui à ce projet, une photo-canular publiée dans la presse à l'occasion du premier avril 1951 où était annoncé le prochain transfert du palais impérial aux États-Unis... après sa cession à la ville de Philadelphie, ce qui permettrait de faire financer en contrepartie par des fonds américains, à cette même place, la construction d'un énorme building de bureaux sur les plans de... Le Corbusier ! Le photomontage accompagnant l'article présentait un énorme gratte-ciel planté entre les deux ailes de l'ancienne résidence impériale...<sup>15</sup>





La salle des banquets, avec les murs nord et ouest détruits lors du bombardement du 25 septembre 1944 ( DRAC Alsace, Conservation Régionale des Monuments Historiques, cliché n° 8525).



## L'épilogue

L'intérêt des lecteurs ne tarit pas ; il penche largement en faveur de la défense de l'édifice, car la grande majorité des réactions se place sur le plan de l'urbanisme et de l'histoire et émet de sérieux doutes sur l'intégration d'un édifice contemporain dans un quartier aussi homogène que la place de la République<sup>16</sup>. Devant ce raz-de-marée, l'idée de démolir le Palais du Rhin est enfin abandonnée.

Lors de la session extraordinaire du Conseil Général du Bas-Rhin fin juin 1957, qui s'ouvre au moment de l'arrivée d'un nouveau préfet M. Cuttoli<sup>17</sup>, une longue discussion aboutit à l'ouverture d'une enquête préliminaire pour la construction d'une nouvelle préfecture. Un crédit de 5 millions de francs est voté pour les études. Quant au Palais du Rhin, enfin sauvé, sa restauration sera entreprise peu à peu... De 1962 à 1964, l'aile endommagée par le bombardement est restaurée ; quelques années plus tard, le Ministère de la Culture, nouvellement créé par le ministre André Malraux, y installe ses services.

## NOTES

- (1) K. NOHLEN, *Baupolitik im Reichsland Elsass-Lothringen 1871-1918*, Gebr. Mann Verlag, Berlin, 1982. Traduction française : *Construire une capitale. Strasbourg impérial de 1870 à 1918. Les bâtiments officiels de la Place impériale*, publiée en 1997 par la Société Savante d'Alsace (dans sa collection "Recherches et documents" tome 56).
- (2) D. TOURSEL-HARSTER, *Le Palais impérial de Strasbourg - Palais du Rhin*, Dernières Nouvelles d'Alsace éd., 1987.
- (3) P. BOURSON, "Guillaume II et son "Kaiserpalast"", dans *La Vie en Alsace*, 1932.
- (4) Dossier "Palais du Rhin" conservé à la Conservation Régionale des Monuments Historiques d'Alsace, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace. Tous mes remerciements s'adressent à Mlle Clémentine Albertoni, chargée du recensement des Monuments Historiques, pour son accueil lors de la consultation de ces dossiers et à Mme Odile Jurbert pour la communication des photos provenant des archives de la Conservation Régionale des Monuments Historiques.
- (5) Avec une intervention de l'un des partisans du projet, J.A. Jaeger, à la radio.
- (6) Archives des la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg (AVCUS) dossier 47 Z 42 (fonds Heitz). Je remercie très vivement Melle Anne-Doris Meyer de m'avoir signalé l'existence de ce dossier dans le fonds R. Heitz.
- (7) G. FOESSEL & J.J. HUEBER, "Robert Heitz", dans *Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne*, fasc. 16, 1990, p. 1496-1498.
- (8) "Une menace plane sur le Palais du Rhin depuis quelques mois. Une menace sérieuse : sa démolition", dans *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 8-9 mai 1957.
- (9) Lettre du directeur général des *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 26 mars 1957 à R. Heitz.
- (10) Lettre de P. Pflimlin le 29 avril 1957 à R. Heitz.
- (11) "Palais du Rhin : pour ou contre sa démolition ?", dans *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 8-9 mai 1957 et 12-13 mai 1957.
- (12) Lettre de R. Heitz à M<sup>e</sup> Eber en date du 4 juin 1957.
- (13) *La Semaine à Strasbourg*, 18-25 mai 1957, rubrique "Échos", p. 17.
- (14) Article dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 12-13 mai 1957.
- (15) Présentation de ce canular dans la chronique de Bernard VOGLER dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 9 décembre 1997.
- (16) *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 11 juin 1957.
- (17) *Dernières Nouvelles d'Alsace* du 27 juin 1957.